



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12861>

Département(s) de publication : 03

Annonce n° 26-12861

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville Vichy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21030310300019

Ville : Vichy

Code postal : 03200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 03

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://vichycommunaute.safetender.com>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://vichycommunaute.safetender.com>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1
Formulaire Dc2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Autres exigences économiques ou financières : Attestation de régularité fiscale Autres exigences économiques ou financières : Urssaf vigilance Chiffre d'affaires annuel général Assurance responsabilité professionnelle pour les risques Effectif moyen annuel
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des travaux spécifiés Outils, usines ou équipements techniques Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/02/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Valeur technique appréciée au vu du mémoire technique fourni par l'entreprise
: 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REHABILITATION DU PAVILLON DE LA SOURCE DE L'HOPITAL - RECONSULTATION SUITE A INFRUCTUOSITE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262000

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Centre ville 03200 - Vichy

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 2 : Sol Micro Granito. Sol Micro Granito
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432110
Lieu d'exécution du lot : Pavillon de la source de l'Hôpital
- **Description du lot :** 4 : Peinture. Peinture
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100
Lieu d'exécution du lot : Pavillon de la source de l'Hôpital
- **Description du lot :** 6a : Revêtement. Revêtement Salle Exposition
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45261400
Lieu d'exécution du lot : Pavillon de la source de l'Hôpital
- **Description du lot :** 6b : Cloisons Huisseries . Cloisons Huisseries Agencement Salle Exposition
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421152
Lieu d'exécution du lot : Pavillon de la source de l'Hôpital
- **Description du lot :** 8c : Signaltique. Scenographie - Signaltique
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44316500
Lieu d'exécution du lot : Pavillon de la source de l'Hôpital
- **Description du lot :** 8d : Creation Contenu Multimedia. Creation De Contenus Multimedia - Signaltique
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92300000
Lieu d'exécution du lot : Pavillon de la source de l'Hôpital

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://vichycommunaute.safetender.com> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier après

identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres. Le candidat dispose des voies et délais de recours suivants auprès du Tribunal Administratif compétent, 6 Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND : - Référé précontractuel : pendant toute la durée de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans le délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel : dans le délai d'1 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché passé en procédure formalisée (article L551-13 du Code de Justice Administrative) ; - Recours en contestation de la validité du contrat : ouvert aux candidats évincés et à tout autre tiers au contrat, dans le délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour les procédures formalisées et à compter de la date à laquelle le pouvoir adjudicateur a rendu publique la conclusion du marché pour les procédures adaptées (CE 04/04/2014 - Département Tarn et Garonne) ; - Recours en indemnisation : dans le délai de 2 mois à compter de la décision de rejet de la demande préalable (article R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) ; - Demande de référé préfectoral : dans le délai de 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte attaqué est devenu exécutoire (article L 2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales). Ces recours peuvent être complétés, sous certaines conditions, par les procédures de référés, pendant toute la durée de la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat (article L 521-1 et L 521-2 du code de Justice Administrative). Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au Tribunal Administratif de Clermont Ferrand - 6 cours Sablon - 63000 Clermont Ferrand - (+33) 4 73 14 61 00 En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est le CCIRA - 03 rue de la Charité - 69268 Lyon cedex 2

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2026